

Service de l'environnement
Direction de la gestion des matières résiduelles
Division soutien technique, infrastructures et CESM
Complexe environnemental Saint-Michel
2235, rue Michel-Jurdant
Montréal QC H1Z 4N1

Le 4 mai 2018

À TOUS LES CLIENTS DU CESM

Objet : Fin de la réception des chèques au site du CESM

Madame,
Monsieur,

À compter du 1^{er} juin 2018, la réception et la gestion des chèques et des traites bancaires seront transférées à notre bureau central du Service de l'environnement.

Par conséquent, les chèques et traites bancaires devront être acheminés **seulement par courrier** à l'adresse ci-dessous, et prendre note que l'argent comptant ne sera plus accepté.

À l'attention du préposé au soutien administratif

Ville de Montréal
Service de l'environnement
1555, rue Carrie-Derick, 2^e étage
Montréal QC H3C 6W2

La période de transition s'étendra jusqu'au 1^{er} juillet 2018. Après cette date, aucun dépôt ne sera accepté au CESM. Veuillez donc prévoir le délai d'envoi afin de ne pas être refusé aux balances pour des fonds insuffisants.

Pour tout renseignement, vous pouvez rejoindre notre service à la clientèle pendant les heures d'ouverture du site au numéro de téléphone suivant : 514 872-0377.

Merci de votre attention.



Luc Bornais, ing., M. ing.
Chef de section - Soutien technique et opérations

LB/cb